

Nation Micmac de Gespeg
États financiers consolidés
au 31 mars 2025

Rapport de la direction et de l'auditeur indépendant	2 - 6
États financiers	
Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidés	7
Variation des actifs financiers nets consolidés	8
Flux de trésorerie consolidés	9
Situation financière consolidée	10
Notes complémentaires	11- 30
Annexes consolidées	31 - 136

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints de la Nation Micmac de Gespeg sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil de bande.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction, qui est responsable de sa préparation et de sa présentation conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public Comptables professionnels agréés du Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

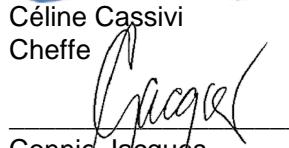
Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec la vérification ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport du vérificateur externe.

Les vérificateurs externes de, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., effectuent une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification canadiennes, et expriment leur opinion avec réserves sur les états financiers consolidés. Les vérificateurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Nation Micmac de Gespeg et les rencontrent lorsque

Au nom de la Nation Micmac de Gespeg :



Céline Cassivi
Cheffe


Connie Jacques
Directrice générale

Le 16 juillet 2025



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de la
Nation Micmac de Gespeg

Opinion avec réserve

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 1
9, rue Adams
Gaspé (Québec)
G4X 1E5

T 418 368-5576

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Nation Micmac de Gespeg (ci après « la Nation »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2025 et les états consolidés des résultats et excédent accumulé lié aux activités, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Nation au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette), de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au cours d'un exercice antérieur, il existait des indicateurs que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent aux quotas de pêche à la crevette, ayant une valeur comptable de 1 083 000 \$ aux 31 mars 2024, pouvait être inférieur à leur valeur comptable nette. Or, les quotas de pêche n'ont pas été soumis à un test de dépréciation pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, ce qui constituait une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences de cette dérogation.

De plus, le partenariat de la Nation dans Mi'gmawei Mawiomi Resources S.E.C., une société en commandite, est comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière aux 31 mars 2025 et 2024. Ainsi, la Nation n'a pas comptabilisé à la valeur de consolidation modifié ce partenariat inclut dans son périmètre comptable pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024 et n'a pas divulgué les informations financières de ce partenariat par voie d'une note complémentaire, ce qui constitue une dérogation des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers aux 31 mars 2025 et 2024 n'ont pas été déterminées.

De plus, les partenariats de la Nation dans Salaweg Inc. et Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation Inc., des sociétés par actions, sont comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière aux 31 mars 2025 et 2024. Ainsi, la Nation n'a pas n'a pas comptabilisé à la valeur de consolidation modifié ces partenariats inclus dans son périmètre comptable pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024 et n'a pas divulgué les informations financières de ce partenariat par voie d'une note complémentaire, ce qui constitue une dérogation des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers aux 31 mars 2025 et 2024 n'ont pas été déterminées.

En vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, seuls les actifs incorporels achetés peuvent être constatés à titre d'actif. La Nation possède des quotas de pêche acquis sans contrepartie, un actif incorporel, qu'elle présente dans son état consolidé de la situation financière, car elle est d'avis que cet actif incorporel lié à certaines de ses activités commerciales représente un actif pour la Nation compte tenu de sa valeur marchande supérieure à sa valeur comptable. Cette présentation n'est pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si cet actif incorporel avait été comptabilisé selon les exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, les actifs non financiers et l'excédent accumulé auraient été diminués de 3 598 000 \$ (3 999 000 \$ au 31 mars 2024) respectivement. Nous avons également exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers au 31 mars 2024 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Nation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Nation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Nation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Nation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton, S.E. N.C. R. L.*¹

Gaspé

Le 16 juillet 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A142928

Nation Micmac de Gespeg

Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement		
Services aux autochtones Canada	2 723 402	2 033 356
Développement économique Canada		
Environnement et changement climatique Canada	66 350	82 478
Pêches et océans Canada	747 763	217 308
Parcs Canada	562 013	644 000
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital		
Développement économique Canada		
Environnement et changement climatique Canada		77 000
Pêches et Océans Canada	800 000	
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement		
Secrétariat aux affaires autochtones	59 000	103 807
Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec	384 456	439 749
Autres ministères	619 616	540 220
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital		
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	874 365	
Autres subventions	588 079	436 335
Revenus reportés de l'année précédente	728 394	467 427
Revenus reportés à l'année suivante	(1 674 348)	(728 394)
Revenus d'activités commerciales	4 920 012	4 709 370
Revenus de frais d'administration	836 457	702 909
Autres produits	560 786	570 924
	12 796 345	10 296 489
Charges		
Administration de la bande	1 850 263	2 592 271
Education et emploi	1 804 748	1 608 978
Développement économique	320 171	323 166
Santé	125 706	212 069
Tourisme	428 428	480 399
Culture	208 625	153 291
Foresterie	754 419	933 318
Pêche	5 334 853	4 277 805
Services communautaires	582 689	566 906
Service de la dette	86 507	156 498
	11 496 409	11 304 701
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	1 299 936	(1 008 212)
Excédent accumulé lié aux activités consolidé au début retraité (note 2)	14 894 487	15 902 699
Excédent accumulé lié aux activités consolidé à la fin	16 194 423	14 894 487

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés. La note 18 des états financiers consolidés présente l'information sur les charges par objet.

Nation Micmac de Gespeg
Variation des actifs financiers nets consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025 \$	2024 \$
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	1 299 936	(1 008 212)
Acquisition de quotas de pêche	(800 000)	
Radiation de quotas de pêche	1 083 000	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(266 443)	(800 061)
Amortissement des immobilisations corporelles	629 628	640 674
	646 185	(159 387)
 Variation nette des charges payées d'avance	 (25 026)	 62 148
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	1 921 095	(1 105 451)
Actifs financiers nets au début retraité (note 2)	727 929	1 833 380
Actifs financiers nets à la fin	2 649 024	727 929

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Micmac de Gespeg
Flux de trésorerie consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025 \$	2024 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	1 299 936	(1 008 212)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	629 628	640 674
Radiation de quotas de pêche	<u>1 083 000</u>	<u>(367 538)</u>
Variation nette d'éléments d'actif et de passif	<u>3 012 564</u>	<u>(367 538)</u>
Débiteurs	(102 992)	73 825
Stocks destinés à la vente	(226 465)	
Sommes à recevoir de gouvernements et d'autres organismes publiques	73 292	2 212
Subventions à recevoir à long terme	332 862	60 298
Créditeurs	(139 877)	(158 155)
Passif au titre des paiements de transfert	945 954	287 070
Charges payées d'avance	<u>(25 026)</u>	<u>62 148</u>
	<u>857 748</u>	<u>327 398</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>3 870 312</u>	<u>(40 140)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(266 443)	(800 061)
Acquisition de quotas de pêche	<u>(800 000)</u>	<u>(800 061)</u>
	<u>(1 066 443)</u>	<u>(800 061)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Dépôts à terme	(1 023 406)	
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	<u>(1 023 406)</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	874 365	
Remboursement d'emprunts à long terme	(1 290 543)	(114 327)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(416 178)</u>	<u>(114 327)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 364 285	(954 528)
Encaisse au début	2 807 661	3 762 189
Encaisse à la fin	<u>4 171 946</u>	<u>2 807 661</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 130 189 \$ (103 426 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2024). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 86 507 \$ (156 498 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2024).

Nation Micmac de Gespeg
Situation financière consolidée
au 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 4)	4 171 946	2 807 661
Dépôts à terme, 3,42 %	1 023 406	1 023 406
Débiteurs (note 5)	162 421	59 429
Stocks destinés à la vente	226 465	226 465
Sommes à recevoir de gouvernements et d'autres organismes publics (note 6)	1 010 932	1 084 224
Subventions à recevoir à long terme	874 365	1 207 227
Placements (note 7)	33 434	33 434
	7 502 969	5 191 975
PASSIFS		
Créditeurs (note 8)	955 652	1 095 529
Passif au titre des paiements de transfert (note 9)	1 684 658	738 704
Dette à long terme (note 10)	2 213 635	2 629 813
	4 853 945	4 464 046
	2 649 024	727 929
ACTIFS FINANCIERS NETS		
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	143 526	118 500
Immobilisations corporelles (note 11)	9 003 873	9 367 058
Quotas de pêche (note 12)	4 398 000	4 681 000
	13 545 399	14 166 558
	16 194 423	14 894 487
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS		

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,


Octine Lassnui
Cheffe


Chacque
Conseiller Directrice générale

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE LA NATION

La Nation Micmac de Gespeg (ci-après « la Nation ») existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un conseil, considéré comme un gouvernement local, qui est composé d'un chef et d'au moins cinq conseillers dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, la Nation a relevé qu'un montant comptabilisé au 31 mars 2024 comme passif au titre des paiements de transfert était plutôt un dû à une société en commandite en partenariat. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, une diminution des revenus de transferts de 91 117 \$ ainsi qu'une augmentation du déficit lié aux activités de l'exercice du même montant. De plus, cette modification a entraîné, au 31 mars 2024, une augmentation des créateurs de 649 339 \$, une diminution du passif au titre des paiements de transfert de 558 322 \$ et une diminution de l'excédent accumulé lié aux activités et actifs financiers nets de 91 117 \$.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Nation, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Périmètre comptable

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la Nation. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les produits et les charges consolidés ligne par ligne d'un organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable. Le périmètre comptable comprend l'organisme suivant dans la proportion indiquée:

Consolidation
ligne par ligne

Organisme de développement économique et communautaire Mic-Mac de Gaspé inc.

100%

La Nation participe également à trois partenariats, dans une proportion de 33 % chacun, dans Mi'gmawei Mawiomi Resources S.E.C., Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation Inc. et dans Salaweg Inc. Ces partenariats sont comptabilisés au coût.

Intérêts dans les partenariats

La Nation a choisi de comptabiliser les participations dans les partenariats selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des intérêts dans les partenariats

À chaque date de fin d'exercice, si une indication de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation de valeur ultérieure n'est comptabilisée qu'au moment de sa réalisation.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont autorisés et que la Nation a satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, l'apport est constaté à titre de passif au poste Passif au titre des paiements de transfert.

Contributions

Les contributions grevées d'affectations d'origine externe sont présentées à titre de passif au poste Produits reportés et sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel elles sont utilisées aux fins prescrites. Les contributions non grevées d'affectations sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits d'activités commerciales, de frais d'administration et autres produits

Les produits d'activités commerciales, de frais d'administration et autres produits sont constatés dans l'exercice au cours duquel la Nation remplit l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur, à la condition que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Produits de la pêche

Les produits de la pêche sont constatés au moment où le débarquement est effectué et accepté par l'usine acheteuse, à la condition que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Produits de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La Nation comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Nation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Nation détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Évaluation des stocks destinés à la vente

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Nation sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles et quotas de pêche

Les immobilisations corporelles et les quotas de pêche sont comptabilisés au coût. Lorsque la Nation reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles ou de quotas de pêche, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers (suite)

Immobilisations corporelles et quotas de pêche (suite)

- Amortissement :

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes:

	Périodes
Aménagements de terrain	10 ans
Bâtiments	30 ans
Améliorations locatives	3 ans
Équipement de pêche	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement	15 ans
Bateaux	15 ans
Infrastructure communautaire	30 ans

Les quotas de pêche ne sont pas amortis en raison de leur durée de vie indéfinie.

Certains actifs qui ont une valeur historique ou culturelle, notamment les œuvres d'art, les documents historiques et les artefacts historiques ou culturels, ne sont pas considérés comme des immobilisations corporelles et ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

- Réduction de valeur:

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ou qu'un quota de pêche ne contribue plus à la capacité de la Nation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle ou à un quota de pêche est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'actif est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles ou les quotas de pêche est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

4 - ENCAISSE

	2025	2024
	\$	\$

L'encaisse comprend ce qui suit:

FONDS NON AFFECTÉS

Fonds d'exploitation	<u>4 171 946</u>	2 807 661
----------------------	------------------	-----------

5 - DÉBITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Comptes clients	92 526	
Recouvrement de dépenses à recevoir	44 958	29 214
Taxes de vente à recevoir	24 024	30 215
Autres débiteurs	913	
	<u>162 421</u>	<u>59 429</u>

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

6 - SOMMES À RECEVOIR DE GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	2025	2024
	\$	\$
Gouvernement fédéral		
Services aux autochtones Canada	391 358	73 998
Pêches et océans Canada	236 311	149 991
Environnement et changement climatique Canada	2	10 000
Parcs Canada	2	175 439
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	2 735	12 500
Patrimoine Canadien	(3 582)	
	<u>626 822</u>	<u>421 928</u>
Gouvernement provincial		
Secrétariat aux affaires autochtones	142 412	343 949
Ministère de la Santé et des Services sociaux	2 457	2 457
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	174 748	153 419
Ministère de la Culture et des Communications	9 000	31 500
Emploi Québec	5 272	5 272
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	50 000	
	<u>383 889</u>	<u>536 597</u>
Autres organismes publics	221	125 699
	<u>1 010 932</u>	<u>1 084 224</u>

7 - PLACEMENTS

	2025	2024
	\$	\$
Mi'gmawei Mawiomi Resources S.E.C., société en commandite		
100 parts de catégorie « B », 33 %	100	100
Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation inc.		
1 action ordinaire, 33 %	1	1
Salaweg inc.		
50 actions ordinaires, 33 %	33 333	33 333
	<u>33 434</u>	<u>33 434</u>

8 - CRÉDITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer		
181 066	371 354	
Salaires et vacances à payer	83 801	67 213
41 446	7 623	
Charges sociales à payer		
649 339	649 339	
Dû à Mi'gmawei Mawiomi Resources S.E.C., sans intérêt		
955 652	1 095 529	

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

9 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2025 \$	2024 \$
Gouvernement fédéral					
Projet loi financière (projet # 102)	7 500		7 500		7 500
Traumatisme (Services aux autochtones Canada Q40E-001 projet # 134)		53 138		53 138	
Projet système solaire érablière (Services aux autochtones Canada projet #149)	4 290			4 290	4 290
Projet oiseaux migrateurs (Environnement et changement climatique Canada projet # 153)	16 500			16 500	16 500
Projet soutien Covid-19 - IRACA (Services aux autochtones Canada Q30T-001 projet # 160A et 160B)	43 691	100 000		143 691	43 691
Fond d'appui au communauté (Services aux autochtones Canada Q3FP-001 projet # 165)	10 312			10 312	10 312
AGJEA (santé) (Services aux autochtones Canada projet # 166)	32 310		901	31 409	32 310
Principe de Jordan - traitement (Services aux autochtones Canada projet # 167)		91 252	40 338	50 914	
Alcoolisation foetal (Services aux autochtones Canada Q40E-001 projet # 168)	2 982	5 964	5 964	2 982	2 982

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

9 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2025 \$	2024 \$
Gouvernement fédéral (suite)					
Service de santé - Diabète (Services aux autochtones Canada Q40D-001 projet # 171)	36 228	21 000	16 161	41 067	36 228
Bien-être mental (Services aux autochtones Canada Q21G-001, Q40C-001, Q40C-002 et Q40D-003 projet # 172)	44 941	95 980	7 119	133 802	44 941
Principe de Jordan - coordination (Services aux autochtones Canada Q2FY-001 projet # 173)		60 000	31 485	28 515	
Projet Anti-Racisme (Services aux autochtones Canada projet # 175A)	20 877		16 416	4 461	20 877
Projet maladies transmissibles (Services aux autochtones Canada projet # 175B)	50 000			50 000	50 000
Projet prévention de la violence familiale (Services aux autochtones Canada projet # 176)	14 224		2 517	11 707	14 224
Programme de développement économique des collectivités (Services aux autochtones Canada Q31W-001 et Q40W-001 projet # 181)	50 000	50 000	100 000		50 000
Projet Sport (Patrimoine Canadien projet # 183A et B)	21 321	58 162	1 210	78 273	21 321

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

9 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2025 \$	2024 \$
Gouvernement fédéral (suite)					
PCT (Services aux autochtones Canada projet # 186)		125 000	37 505	87 495	
Projet Visite papale (Services aux autochtones Canada Q21G-001 projet # 192)	36 252		103	36 149	36 252
Nouveaux horizons pour aînés (Services aux autochtones Canada projet # 196)		25 000		25 000	
Centre éducatif et culturel (Services aux autochtones Canada Q26A-001 projet # 205)		109 402	62 495	46 907	
Développement Professionnel et Institutionnel (Services aux autochtones Canada projet # 211)		180 000	97 081	82 919	
Évaluation d'entreprise (Services aux autochtones Canada projet # 217)	12 000	7 295	19 295		12 000
Projet Prau (St-Elzéar) (Services aux autochtones Canada projet # 237)	1 725	2 851	2 851	1 725	1 725
Gouvernement provincial					
Jeunesse Culture (Ministère de la Culture et des Communications projet # 159)	20 000		12 000	8 000	20 000
Projet Nouveaux horizons pour aînés (Ministère de la Santé et des Services sociaux projet # 197)	7 906		3 523	4 383	7 906

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

9 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2025 \$	2024 \$
Gouvernement provincial (suite)					
Projet culture MCC Québec (Ministère de la Culture et des Communications projet # 206)		52 067	45 000	7 067	
Projet Camp culturel (Ministère de la Culture et des Communications projet # 208)		24 000	24 000		
Autres organismes publics					
Projet Modernisation du crevettier (projet # 313)	13 075	165 170		178 245	13 075
Projet Initiative éducation territoire (projet # 133)	35 227	38 945	11 950	62 222	35 227
Projet MMBC culturel (Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation projet # 164)	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Projet sportive de CSSSPNQL (Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec projet # 184)	484	820	1 304		484
Projet FRC (Commission de développement des ressources humaines des premières nations du Québec projet # 182)		219 715	133 763	85 952	
FRC Jeunesse (Commission de développement des ressources humaines des premières nations du Québec projet # 185)	26 314	24 483		1 831	

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

9 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	0 \$	0 \$
Autres organismes publics (suite)					
FAE (Commission de développement des ressources humaines des premières nations du Québec projet # 187)	99 482		87 999	11 483	
Projet CDRHPNQL IMT (Commission de développement des ressources humaines des premières nations du Québec projet # 188)	98 929		39 227	59 702	98 929
Projet CEPN - AELC (Conseil en éducation des Premières Nations projet # 222)	93		93		93
Projet CEPN - entente régionale éducation ER (Conseil en éducation des Premières Nations projet # 224)	137 837	229 824	63 144	304 517	137 837
	738 704	1 861 381	915 427	1 684 658	738 704

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

10 - DETTE À LONG TERME

	2025	2024
	\$	\$
Emprunt, garanti par un terrain et bâtiment dont la valeur comptable nette est de 3 506 624 \$ au 31 mars 2025, 6,04 % (taux préférentiel 7,20 %) au 31 mars 2024, remboursable par versements mensuels de 14 720 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2025 et comportant une période d'amortissement jusqu'en mai 2035	1 339 270	1 422 586
Emprunt, 6,89 %, remboursé au cours de l'exercice	1 207 227	
Emprunt, garanti par une subvention du secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, 6,10 %, remboursable par versements semestriels de 102 994 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2030. Les versements semestriels sont directement payés par le secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	874 365	2 629 813
	2 213 635	

Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1 493 507 \$ en 2026, 163 928 \$ en 2027, 174 228 \$ en 2028, 185 174 \$ en 2029 et à 196 798 \$ en 2030.

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	148 925		148 925
Aménagements de terrain	99 979	32 077	67 902
Bâtiments	6 226 500	2 409 661	3 816 839
Améliorations locatives	9 639	9 639	
Équipement de pêche	2 353 638	1 736 814	616 824
Matériel roulant	952 366	511 690	440 676
Équipement	1 103 275	472 994	630 281
Bateaux	5 459 362	4 006 273	1 453 089
Infrastructure communautaire	1 954 303	124 966	1 829 337
	18 307 987	9 304 114	9 003 873

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	148 925		148 925
Aménagements de terrain	51 369	22 079	29 290
Bâtiments	6 226 500	2 200 466	4 026 034
Améliorations locatives	9 639	9 639	
Équipement de pêche	2 311 567	1 628 120	683 447
Matériel roulant	911 603	466 097	445 506
Équipement	1 103 275	419 872	683 403
Bateaux	5 324 362	3 865 729	1 458 633
Infrastructure communautaire	1 954 303	62 483	1 891 820
	<u>18 041 543</u>	<u>8 674 485</u>	<u>9 367 058</u>

12 - QUOTAS DE PÊCHE

Des droits de pêche (crabe, homard et crevette), ayant une valeur comptable nette de 3 999 000 \$, ont été accordés par le ministère des Pêches et Océans Canada sans considération monétaire.

13 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4 % (8,95 %, 11,2 % au 31 mars 2024) et est renégociable annuellement. Les créances sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire. Cet emprunt bancaire n'est pas utilisé au 31 mars 2025.

14 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

	2025
	\$
Revenus des Services aux autochtones Canada selon les états financiers	2 723 402
Variation nette du passif au titre des paiements de transfert (note 8)	(383 886)
Variation nette des revenus n'étant pas sur la confirmation de financement	471 740
	<u>2 811 256</u>
Revenus selon la confirmation de financement	<u>2 811 256</u>

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Nation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Nation.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que la Nation utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Nation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Nation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Nation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les recouvrements de dépenses, les comptes clients et les paiements de transfert à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Nation.

Le solde des recouvrements à recevoir, des comptes clients et des paiements de transfert à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Nation aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de la Nation exposé au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Nation est exposée. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Nation au risque de crédit :

	2025	2024
	\$	\$
Encaisse	4 171 946	2 807 661
Dépôts à terme	1 023 406	
Comptes clients	92 526	
Recouvrement de dépenses à recevoir	44 958	29 214
Paiements de transfert à recevoir	1 885 297	2 291 451
	<u>7 218 133</u>	<u>5 128 326</u>

La direction de la Nation estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de la Nation n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2025 et 2024 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risques financiers (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de la Nation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt :

- Risque de taux d'intérêt :

La Nation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Des emprunts portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Nation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc la Nation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La Nation n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 mars 2025) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) lié aux activités de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Nation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Nation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Nation dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Nation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2025, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de la Nation se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	181 066			
Salaires, vacances et charges sociales				
à payer	125 247			
Dû à Mi'gmawei Mawiomi Resources S.E.C.	649 339			
Dette à long terme	1 455 705	102 994	823 938	
	1 762 018	102 994	823 938	

Nation Micmac de Gespeg**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

16 - DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les états financiers ne présentent pas une comparaison des résultats de l'exercice et de la variation des actifs financiers nets (dette nette) avec les montants budgétés en raison du fait que l'administration n'a pas adopté un tel budget.

17 - ÉVENTUALITÉS

La Nation fait l'objet d'une poursuite pour un montant total d'environ 84 500 \$ relativement à la résiliation de mandats concernant le dossier « création de réserve ». La direction est d'avis que ces poursuites sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

18 - INFORMATION SECTORIELLE

	Administration de la bande (incluant le service de la dette)		Éducation et emploi	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	419 062	390 868	1 299 730	1 236 325
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Parcs Canada	639 000	639 000		
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources				
humaines des Premières Nations du Québec			384 456	439 749
Autres Ministères				
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Autre subventions	273 926	5 000	227 991	247 877
Revenus reportés de l'année précédente	7 500	7 500	272 086	35 320
Revenus reportés à l'année suivante	(82 919)	(7 500)	(550 707)	(272 086)
Revenus d'activités commerciales	9 700	22 760		
Autres produits	974 976	897 632		
	2 241 245	1 955 260	1 633 556	1 687 185
Charges				
Salaires et charges sociales	369 701	371 251	85 048	238 753
Amortissement des immobilisations corporelles	181 098	174 592		
Autres charges	1 385 971	2 202 926	1 719 700	1 370 225
	1 936 770	2 748 769	1 804 748	1 608 978
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	304 475	(793 509)	(171 192)	78 207

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

18 - INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Développement économique		Santé	
	2025 \$	2024 \$	2025 \$	2024 \$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	181 268	50 000	249 416	256 402
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Parcs Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones	59 000	59 000		
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Autres Ministères				23 970
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Autres subventions			58 162	
Revenus reportés de l'année précédente	105 691	175 776	244 911	199 941
Revenus reportés à l'année suivante	(143 691)	(105 691)	(510 710)	(259 619)
Revenus d'activités commerciales	23 004	34 949		
Autres produits	78 792	78 792		982
	304 064	292 826	41 779	221 676
Charges				
Salaires et charges sociales	119 275	134 637	32 585	51 021
Amortissement des immobilisations corporelles	621	621	4 203	4 203
Autres charges	200 275	187 908	88 918	156 845
	320 171	323 166	125 706	212 069
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(16 107)	(30 340)	(83 927)	9 607

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

18 - INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Tourisme		Culture	
	2025		2024	
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	215 981		109 402	61 244
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Parcs Canada	(76 987)		5 000	
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada				
Pêches et Océans Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources				
humaines des Premières Nations du Québec				
Autres Ministères			76 067	65 000
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Autres subventions		5 000	28 000	(22 860)
Revenus reportés de l'année précédente			40 000	
Revenus reportés à l'année suivante	(87 496)		(81 974)	(40 000)
Revenus d'activités commerciales	184 699	178 870		
Autres produits	34 968	25 163	29 992	21 667
	271 165	214 033	201 487	85 051
Charges				
Salaires et charges sociales	314 405	287 525	94 855	62 327
Amortissement des immobilisations corporelles	35 232	35 232		
Autres charges	78 791	157 642	113 770	90 964
	428 428	480 399	208 625	153 291
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(157 263)	(266 366)	(7 138)	(68 240)

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

18 - INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Foresterie		Pêche	
	2025		2024	
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	62 551	15 300		(1 799)
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada	16 350			
Pêches et Océans Canada			747 763	217 308
Parcs Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada			800 000	
Pêches et Océans Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources				
humaines des Premières Nations du Québec				
Autres Ministères	100 000	257 497	165 170	
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Autres subventions		65 712		
Revenus reportés de l'année précédente	6 015	1 725	13 076	13 076
Revenus reportés à l'année suivante	(6 015)	(6 015)	(178 246)	(13 076)
Revenus d'activités commerciales	451 260	175 443	4 251 349	4 297 348
Autres produits	20 499	28 540	258 016	217 639
	650 660	538 201	6 057 128	4 730 496
Charges				
Salaires et charges sociales	314 188	414 879	2 184 102	1 893 338
Amortissement des immobilisations corporelles	53 434	53 434	261 971	282 144
Autres charges	386 797	465 005	2 888 780	2 102 323
	754 419	933 318	5 334 853	4 277 805
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(103 759)	(395 117)	722 275	452 691

Nation Micmac de Gespeg

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

18 - INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Services communautaires		Total	
			2025	2024
		\$	\$	\$
Produits				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	185 992	25 016	2 723 402	2 033 356
Développement économique Canada				
Environnement et changement climatique Canada	50 000	82 478	66 350	82 478
Pêches et Océans Canada			747 763	217 308
Parcs Canada			562 013	644 000
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada		77 000		77 000
Environnement et changement climatique Canada			800 000	
Pêches et Océans Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones		44 807	59 000	103 807
Commission de développement des ressources				
humaines des Premières Nations du Québec			384 456	439 749
Autres Ministères	278 379	193 753	619 616	540 220
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	874 365		874 365	
Autres subventions				
Revenus reportés de l'année précédente	39 115	135 606	588 079	436 335
Revenus reportés à l'année suivante	(32 590)	34 089	728 394	467 427
Revenus d'activités commerciales		(24 407)	(1 674 348)	(728 394)
Autres produits			4 920 012	4 709 370
		3 418	1 397 243	1 273 833
	1 395 261	571 760	12 796 345	10 296 489
Charges				
Salaires et charges sociales	313 528	221 863	3 827 687	3 675 594
Amortissement des immobilisations corporelles	93 069	90 448	629 628	640 674
Autres charges	176 092	254 595	7 039 094	6 988 433
	582 689	566 906	11 496 409	11 304 701
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	812 572	4 854	1 299 936	(1 008 212)